



# Atelier du Réverbère

Pratiques scéniques  
de la Parole

Centre  
de création  
et de formation

Ambérieu-en-Bugey (Ain)

04 74 34 14 21

<http://www.atelier-du-reverbere.com>

## Vies Tranchées



### Récit en musique, chansons, épopée, marionnettes

Autour d'un jeu de Petits Chevaux, les deux interprètes évoluent sur un plateau qui se charge de plus en plus de décors. Elles chantent, manipulent la "Rosalie" (baïonnette), se disputent parfois. Ceci pour narrer une nuit de Saint Martin (11 novembre), deux ans après quatre années d'une impitoyable et interminable guerre. Cette nuit-là, Mr le Maire pense au monument commémoratif qu'il inaugurerà au matin, il égrène des souvenirs. Tandis que sur la place du village, des créatures invisibles à ses yeux (enfants, cheval, soldat...), se livrent à d'étranges jeux. Il y a même un prisonnier-marionnette qui conte son histoire... Une fable onirique, à la fois terrible et joueuse.

**Public : accessible aux enfants à partir de 7 ans.**

En 2014, le Conseil Général de l'Ain, dans le cadre des actions autour des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, missionne l'Atelier du Réverbère sur un cycle de création théâtrale d'après les ressources historiques et patrimoniales du département. Le projet « La Der des ders qu'on s'était dit » est composé de deux spectacles aux styles et aux sources très différents.

Après la création de « Troubade revient de guerre » en 2014, comédie sous masque conçue dans une scénographie circulaire, « Vies Tranchées » voit le jour en 2015.

*Sylvie Delom au récit et à la musique,*

*Anne-Marie Forêt au récit et aux marionnettes.*

*Musiques enregistrées interprétées par Elisa Robin au violon.*

*Texte : Sylvie Delom.*

*Mise-en-scène : Nathalie Stora.*



### Tarif et conditions techniques

- 700 € + frais de séjour et déplacements en sus le cas échéant

Espace de jeu surélevé de 3m x 4m ou amphithéâtre – La compagnie peut fournir les lumières et le son si la salle n'est pas équipée – Noir dans la salle.



Collège Victoire Daubié  
Bourg en Bresse –



*l'ain*  
Conseil général